



Le Ministre des Affaires Etrangères

à

M.M. les Ambassadeurs du Luxembourg dans les pays de la Communauté européenne et à Londres

Objet : Politique européenne à la suite de la suspension des négociations pour l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes

A la suite de l'échec des négociations de Bruxelles en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes, le Gouvernement est vivement intéressé de connaître aussi rapidement que possible l'évolution des idées dans les différentes capitales de la C.E.E. et à Londres. En particulier, je serais heureux de recevoir des rapports sur les questions ci-après :

1. Quelles sont les intentions des différents Gouvernements de la C.E.E. en ce qui concerne le fonctionnement futur des communautés? Pour notre part, ainsi que je l'ai souligné dans ma déclaration publique du 1er février qui vous a été communiquée, nous avons la préoccupation de ne rien faire qui puisse affecter le bon fonctionnement des Communautés. Nous sommes donc adversaires de toute attitude qui pourrait retarder ou compromettre la bonne exécution des traités de Paris et de Rome.

2. Quelles sont les intentions des Gouvernements des Etats membres des Communautés en ce qui concerne la coopération politique européenne?

3. Quelle est l'attitude des différents Gouvernements, y compris celle de Londres, en ce qui concerne la reprise d'un dialogue dans le cadre de l'U.E.O.? Une idée, mise en avant pour la première fois du côté luxembourgeois, de convoquer le Conseil de l'U.E.O. paraît actuellement faire son chemin dans les différentes capitales. L'initiative devrait venir du Ministre allemand des Affaires Etrangères qui exerce actuellement la présidence du Conseil de cette organisation.